

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 25 avril 2008

Service instructeur
Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° 2008-4-6-4

Service consulté

INSERTION DES LIGNES ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES (C052)

Résumé : La commune de ROSENAU a sollicité une aide financière départementale pour son projet d'insertion de lignes électriques et téléphoniques dans la rue de Kembs. Conformément à la convention départementale de partenariat, signée entre le Département du Haut-Rhin, EDF Distribution Alsace et France Télécom, le total de la subvention de la part du Département s'élèverait à 10.131 €, conformément au tableau figurant en annexe.

La commune de ROSENAU a sollicité une aide financière départementale pour son projet d'insertion de lignes électriques et téléphoniques dans la rue de Kembs.

Une visite de terrain a permis d'appréhender l'opportunité du projet eu égard aux critères de la convention départementale signée avec les différents partenaires.

L'éligibilité de ce projet a été vérifiée lors de la réunion de la commission de programmation des travaux du 25 octobre 2007. La commission de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie, réunie le 21 novembre 2007 a validé cet avis technique.


La commune de ROSENAU a transmis, entre temps, les justificatifs nécessaires pour attester du démarrage effectif des travaux.

Par conséquent, je vous propose d'accorder à cette commune une aide financière d'un montant total de 10.131 € pour son projet d'insertion de lignes électriques et téléphoniques, conformément au tableau figurant en annexe.

Le versement de la subvention départementale sera effectué en un seul paiement à la fin des travaux sur la base des factures et d'un récapitulatif présentés par la commune et visés par la Trésorerie.

Les crédits seraient prélevés sur le chapitre 204 - nature 20414 - fonction 71.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 25 AVRIL 2008

**Insertion des réseaux électriques et téléphoniques
PROGRAMME 2008**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
IRE03733	ROSENAU Insertion de lignes électriques et téléphoniques rue de kembs 2ème tranche	50 657,00	20%	10 131,00
			Total	10 131,00